



Informations municipales

AVIS PUBLIC

Objet : Intérêts sur comptes en souffrance

AVIS est donné qu'à compter du 1er septembre 2021, la période d'abaissement des intérêts relative aux comptes en souffrance concernant les taxes municipales, décrétée en mars dernier de façon exceptionnelle en raison de la pandémie de COVID-19, prendra fin.

Les comptes en souffrance porteront donc intérêt au taux en vigueur, soit 12%, à compter du 1er septembre 2021.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville au municipalité@napierville.ca ou en composant le **450 245 7210**.

Donné à Napierville, ce 19 août 2021

Julie Archambault
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Limitation de vitesse

La limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles sur le territoire de Napierville est de 40 km/h (sauf les rues St Jacques et de l'Église sous juridiction provinciale, où la limite est fixée à 50 km/h)

Par contre, la limite de vitesse est réduite à 30 km/h aux endroits suivants:

- Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire;
- Sur la rue St-Louis;
- Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires

S'il vous plait, nous vous prions de respecter ces limites pour la sécurité et la quiétude de tous!



La rentrée scolaire

Le débarquement des élèves est priorisé par le stationnement de l'école Daigneau accessible par la rue de l'Église.

Par mesure préventive et de sécurité, nous vous rappelons qu'à l'approche du début de la période scolaire, lorsque vous reconduirez vos enfants à l'école, veuillez ne pas emprunter la rue St-Louis, car la réglementation ne permet pas le stationnement, ni l'arrêt d'un véhicule à l'exception des autobus scolaires.



Il est également interdit de stationner sur la rue de l'Église entre les rues St-Louis et St-Gabriel.

En respectant la signalisation, vous éviterez beaucoup de désagréments et par la même occasion faciliterez la sécurité des enfants et la circulation des autobus scolaires.

Merci de votre précieuse collaboration !

La fête du travail

Fermeture de la municipalité

Veuillez prendre note que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés **le 6 septembre 2021**.

En cas d'urgence concernant la Voirie, vous pourrez contacter en tout temps:

URGENCE VOIRIE : 450-245-7210 POSTE 300

S.V.P. LAISSEZ UN MESSAGE LE PLUS EXPLICITE POSSIBLE



Vente de garage les 11 et 12 septembre prochains

La municipalité de Napierville a le plaisir de vous informer que le conseil municipal autorisera les citoyens à tenir **des ventes de garage les 11 et 12 septembre** sur le territoire de Napierville.

Nous vous demandons par contre de le faire dans le **respect des directives émises par la Santé publique**.

Veuillez noter qu'aucune inscription n'est requise auprès de la municipalité.



Recherche de LEGOS

La bibliothèque municipale recherche des LEGOS à donner afin de créer des activités en 2022.

